



DCS
Case postale 3965
1211 Genève 3

DÉCISION
du **19 MAI 2021**

approuvant la délibération du conseil municipal de la commune de Genève du 30 mars 2021

Vu l'article 90 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;
vu l'article 1, alinéa 3 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes
du 26 avril 2017,

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE

DÉCIDE

La délibération du conseil municipal de la commune de Genève du 30 mars 2021, portant sur:

un crédit de 1 223 700 francs destiné à la mise en oeuvre de la deuxième tranche du plan de
gestion 2014-2023 des forêts de la Ville de Genève et à l'élaboration du nouveau plan de
gestion des forêts 2024-2033

est approuvée.



Thierry Apothéloz

Annexe : délibération signée

Communiquée à :
la commune de Genève
SAFCO